

Qu'est-ce que la démographie ?

Histoire, finalités et sources

Qu'est ce que la démographie?

Étymologie: grec dêmos « peuple » et graphie

Dans « Éléments de statistique humaine, ou Démographie comparée », de Guillard (1855) : Étude statistique des collectivités humaines.

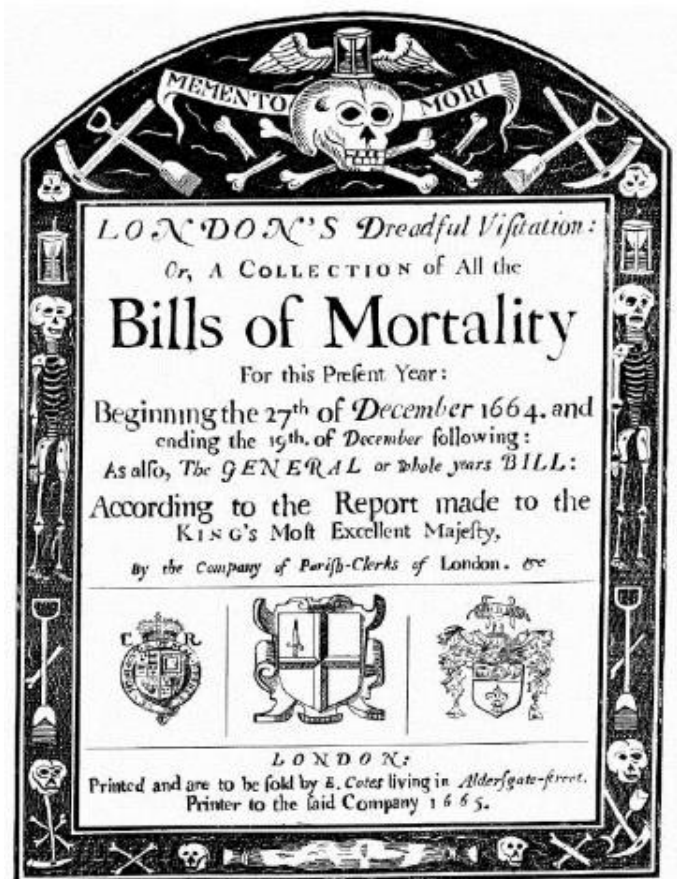
D'après le site demopaedia

La démographie est une science ayant pour objet l'étude des populations humaines, et traitant de leur dimension, de leur structure, de leur évolution et de leurs caractères généraux envisagés principalement d'un point de vue quantitatif.

Les pionniers

John Graunt (1620-1674) : première table de mortalité

Graunt, J.: Natural and Political Observations Mentioned in a Following Index and Made upon the Bills of Mortality, 3rd edn. London (1665). London (1665). (echo.mpiwg-berlin.mpg.de)



Les pionniers

Edmund Halley (1656-1742) : fondateur de l'actuariat

Halley, E.: An estimate of the degrees of the mortality of mankind, drawn from curious tables of the births and funerals at the city of Breslaw with an attempt to ascertain the price of annuities upon lives. Phil. Trans. Roy. Soc. London 17, 596–610 (1693) (gallica.bnf.fr)



Les pionniers

Johann Peter Süssmilch (1707-1767) : rapport de masculinité à la naissance

Die göttliche Ordnung in den Veränderungen des menschlichen Geschlechts aus der Geburt, dem Tode und der Fortpflanzung desselben, 1761-1762



Pourquoi s'intéresser à la dynamique d'une population ?

Enjeux politiques

La taille d'une population comme indicateur de sa puissance

Enjeux économiques

Equilibre population - ressources

Ressources pour l'Etat (impôts) / dépenses (infrastructures, retraites, dépenses de santé...)

Enjeux écologiques

Croissance économique et croissance démographique : une brève histoire de la taille idéale de la population

- Populationnisme : le courant dominant jusqu'au 17ème siècle
- A partir de la fin du 17ème siècle : émergence d'une critique de ces théories populationnistes
→ Malthusianisme et Néo-Malthusianisme
- *Plus récemment : ce qui compte c'est la structure de la population*

AN
ESSAY
ON THE
PRINCIPLE OF POPULATION,
AS IT AFFECTS
THE FUTURE IMPROVEMENT OF SOCIETY.

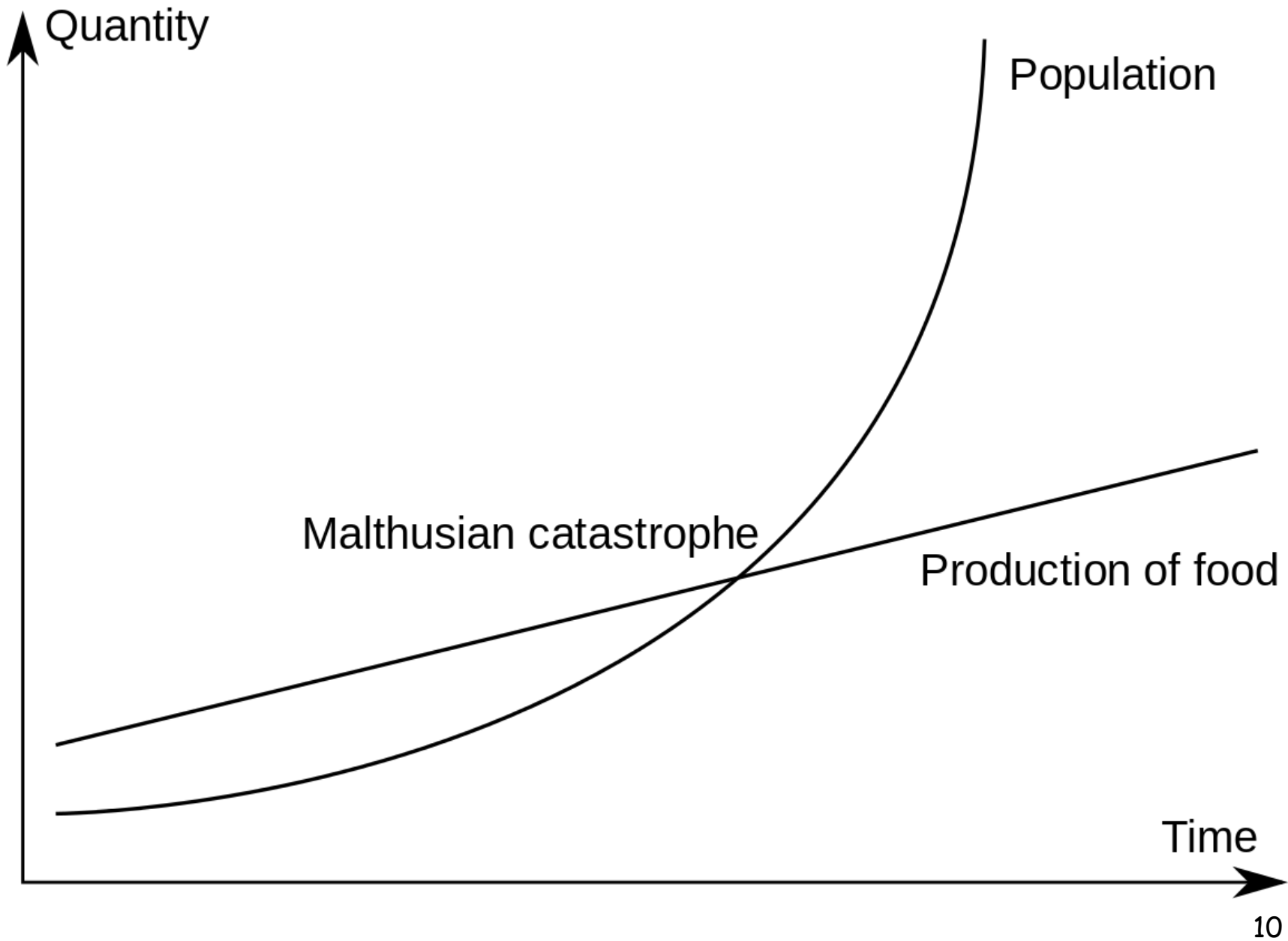
WITH REMARKS
ON THE SPECULATIONS OF MR. GODWIN,
M. CONDORCET,
AND OTHER WRITERS.

LONDON:
PRINTED FOR J. JOHNSON, IN ST. PAUL'S
CHURCH-YARD.
1798.

"The population tends to increase in geometric progression while the subsistence grows arithmetically"

Malthus (1766-1834)





Croissance économique et croissance démographique : une brève histoire de la taille idéale de la population

- Populationnisme : le courant dominant jusqu'au 17ème siècle
- A partir de la fin du 17ème siècle : émergence d'une critique de ces théories populationnistes
→ Malthusianisme et Néo-Malthusianisme
- Plus récemment: ce qui compte c'est la structure de la population → "The demographic dividend" (Bloom 2003).

Un exemple de politique de population néo-malthusienne

« **Au nom du « développement** » [...] dans le contexte français, à partir des années 1950, les experts du commissariat général du Plan plaident pour la **limitation des naissances** à **La Réunion**, en **Martinique** et en **Guadeloupe** - où, à l'instar d'autres pays du tiers-monde, des mouvements anticoloniaux à composante communiste sont très actifs - et qu'une politique publique orientée vers ce but se dessine. Notant que l'indice de fécondité est plus élevé à La Réunion qu'en France métropolitaine (6,7, vs 2,8 en 1965).

Michel Debré, acteur gouvernemental de premier plan revendique l'action **contre la supposée « démographie galopante »** : lorsqu'en 1963, il devient député de la première circonscription de La Réunion, il dépêche dans l'île une équipe de **médecins** ayant pour mission de **populariser des méthodes contraceptives**. Cette initiative contrevient pourtant aux prescriptions légales (loi du 31 juillet 1920 réprimant « la provocation à l'avortement et la propagande anticonceptionnelle »). Dans les années 1970, alors que Michel Debré s'oppose fermement aux féministes mobilisées pour la libéralisation de la contraception et de l'avortement en France, il continue à justifier sa « bataille démographique » à La Réunion **en invoquant le « manque naturel de souci des créoles en matière de sexualité »**.

Paris M. 2020 « La racialisation d'une politique publique : **le contrôle de la natalité** à La Réunion (années 1960-1970) » *Politix* 3(131)

+ Vergès F. 2017 *Le ventre des femmes. Capitalisme, racialisation, féminisme*, Albin Michel sur les **avortements et stérilisations forcés** subies par les femmes non-blanches de la Réunion

+ Tehem 2020 *Piments Zoizos - Les enfants oubliés de la Réunion*, Steinkis sur l'**émigration forcée** des enfants placés à la Réunion

Se poursuivant aujourd'hui ?

« Aïda, 28 ans et sept mois de grossesse, attend son tour devant le service de protection maternelle et infantile (PMI) de Passamainty, au sud de la commune de Mamoudzou. [...] Venue pour une consultation prénatale avant de s'envoler vers l'Hexagone, car elle n'a *« pas confiance en l'hôpital d'ici »*, elle pourrait se voir conseiller par les soignants **une ligature des trompes**. C'est en effet ce qu'a annoncé il y a quelques jours Olivier Brahic, directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) de Mayotte, qui cherche à lutter contre la forte natalité de Mayotte. *« La croissance démographique a une conséquence sur le système de santé de Mayotte, du fait que l'on a des structures et des services qui ne suivent plus, et dégrade les conditions de vie des enfants, notamment dans le secteur scolaire »*, affirme le directeur général de l'ARS, qui a ainsi annoncé une **batterie de mesures destinées à freiner cette natalité**, parmi lesquelles des sensibilisations à la contraception dès le collège, une massification de la distribution de préservatifs... Et la possibilité de **ligature des trompes** *« pour les femmes qui le souhaitent »*. *« L'idée, c'est que cette proposition puisse être faite au Centre hospitalier de Mayotte, dans les PMI ou par les sages-femmes du secteur libéral*, continue Olivier Brahic. *C'est déjà en cours, il n'y a pas de révolution majeure. »*

Si le responsable de l'agence tente de minimiser cette mesure, Aïda en est choquée : *« C'est abusé, on peut encore faire ce qu'on veut de nos corps, non ? Quel est le problème tant qu'on peut s'occuper des enfants ? »*

Des doctrines de population très présentes dans les discours de l'extrême droite européenne

« L'augmentation du nombre d'enfants européens est essentielle pour préserver la culture chrétienne et les autres traditions religieuses de l'Europe pour les générations futures, ont déclaré les premiers ministres hongrois, polonais et tchèques à l'issue de la première journée de "débat", ajoutant que la migration ne (devait) pas être considérée comme le principal outil pour relever les défis démographiques »

Source :

[Rtbf.bf](https://www.rtf.be) à propos du 4eme sommet démographique international organisé par le dirigeant hongrois d'extrême droite Viktor Orban article du 24/09/21

Des doctrines de population très présentes dans les discours de l'extrême droite européenne



N. Dupont-Aignan 

@dupontaignan

J'ose le dire, il faut s'attaquer à un tabou : le contrôle des naissances en Afrique comme l'a fait en son temps la Chine pour réussir sa transition économique. Les pays africains le savent très bien !

[#LaGrandeConfrontation](#)

10:58 PM · 20 mai 2019



201



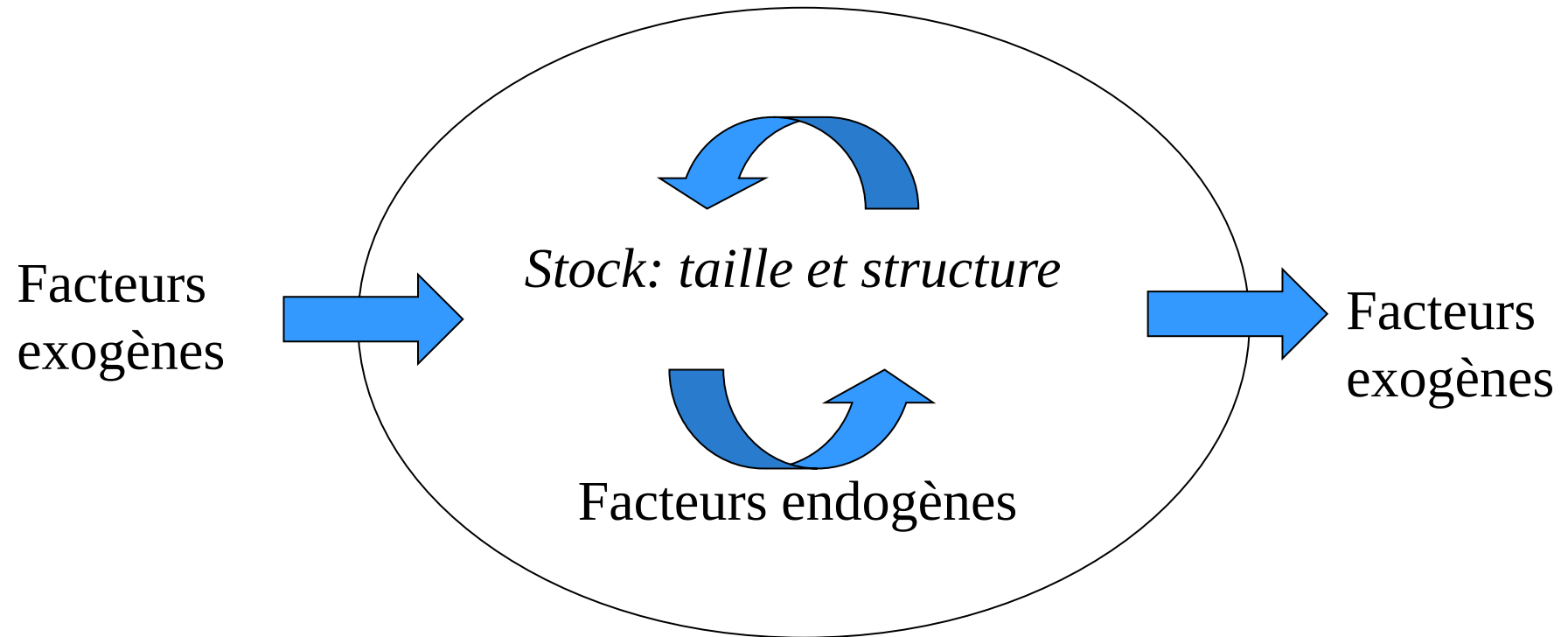
354

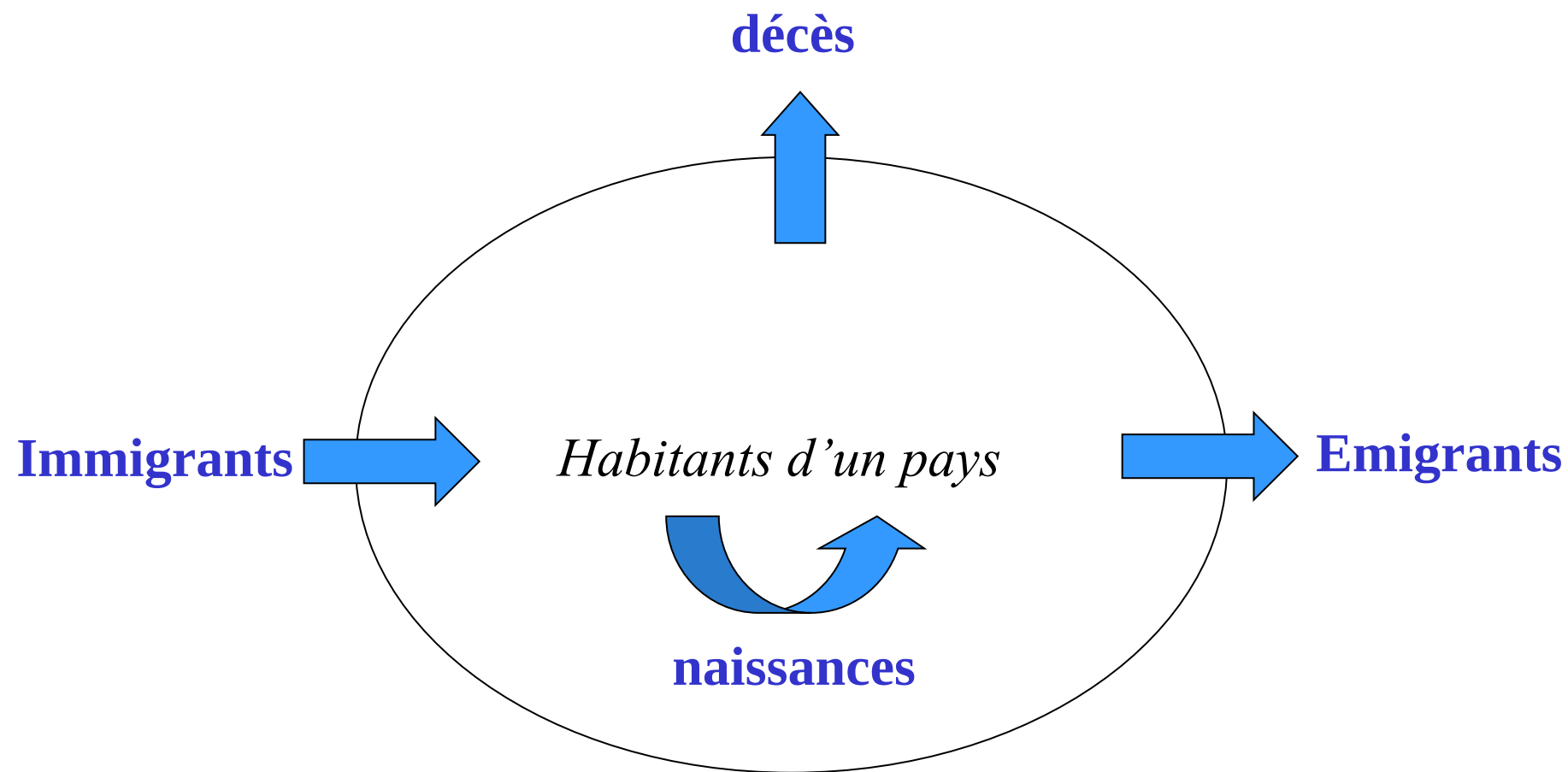


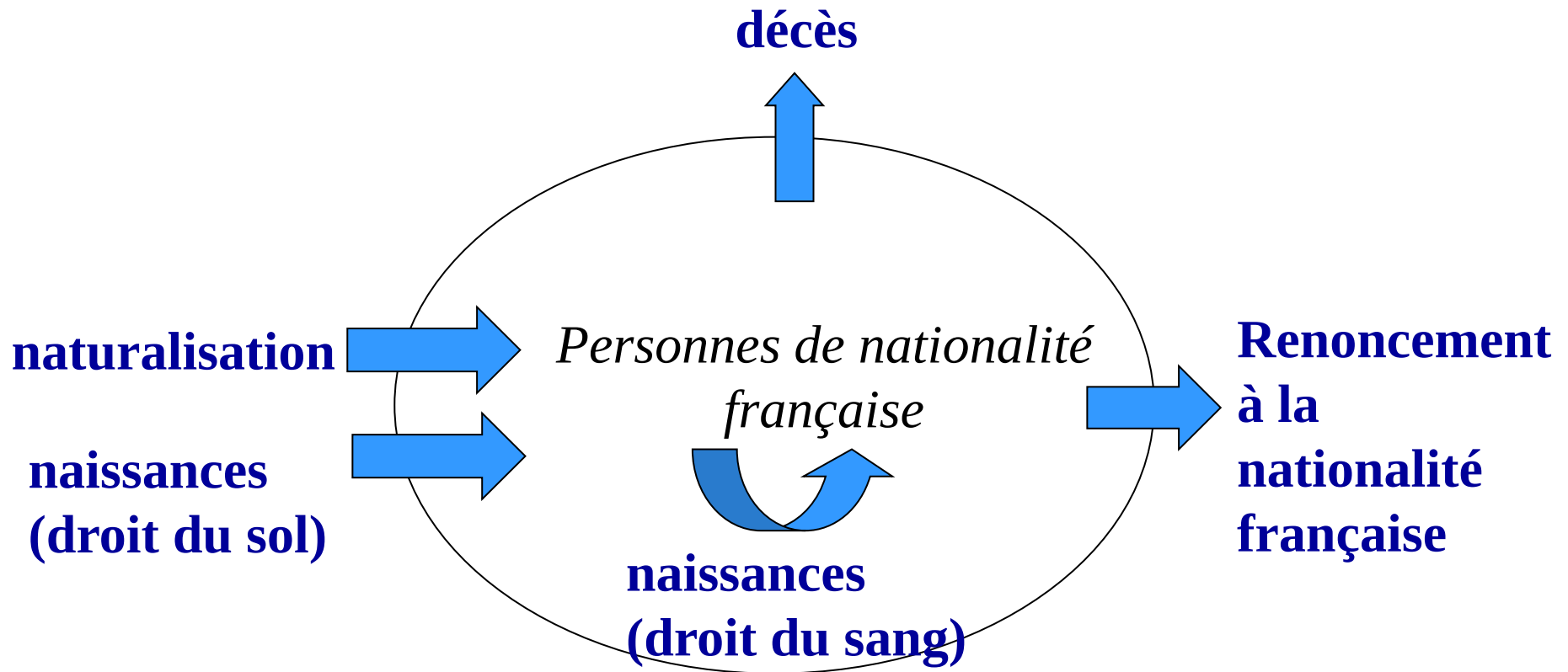
Copier le lien du Tweet

Source : propos tenus sur Twitter par N. Dupont-Aignan relaté par le site [Les inrocks](#)

La dynamique d'une population : flux entrant, flux sortant et stock







L'équation fondamentale de la dynamique

Stocks: soient P_0 la taille de la population à t_0 et P_1 la taille de la population à t_1 .

Flux: entre t_0 et t_1 , il y a N naissances, D décès, I immigrants and E émigrants

On a : $P_1 = P_0 + N - D + I - E$

Et on définit :

Solde naturel = $N - D$

Solde migratoire = $I - E$

Accroissement total = Solde naturel + Solde migratoire

De quelles données a-t-on besoin ?

**Taille de la population à un moment donné :
recensement ou registres de population**

Naissance et décès : Etat civil

**Flux migratoires : recensement + demandes de titre
de séjour**

Le recensement

Objectifs :

- Déterminer la taille et la structure de la population
- Recensements des personnes redevables du « cens », des hommes en âge de porter les armes...
- Gestion de la population à l'échelon national et local : modalités des scrutins électoraux, besoins en infrastructures (écoles, hôpitaux, routes, transports, etc.)

Les recensements en France

- A partir de 1831 : un recensement tous les 5 ans
- 1946-1999 : irrégulier : 1946, 1954, 1962, 1975, 1982, 1990, 1999
- Depuis 2004 : enquête annuelle de recensement

Histoire de la statistique Démographique

(<http://www-census.ined.fr/>)

LISTE NOMINATIVE : MODÈLE

MODÈLE A.

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION EN 1846.

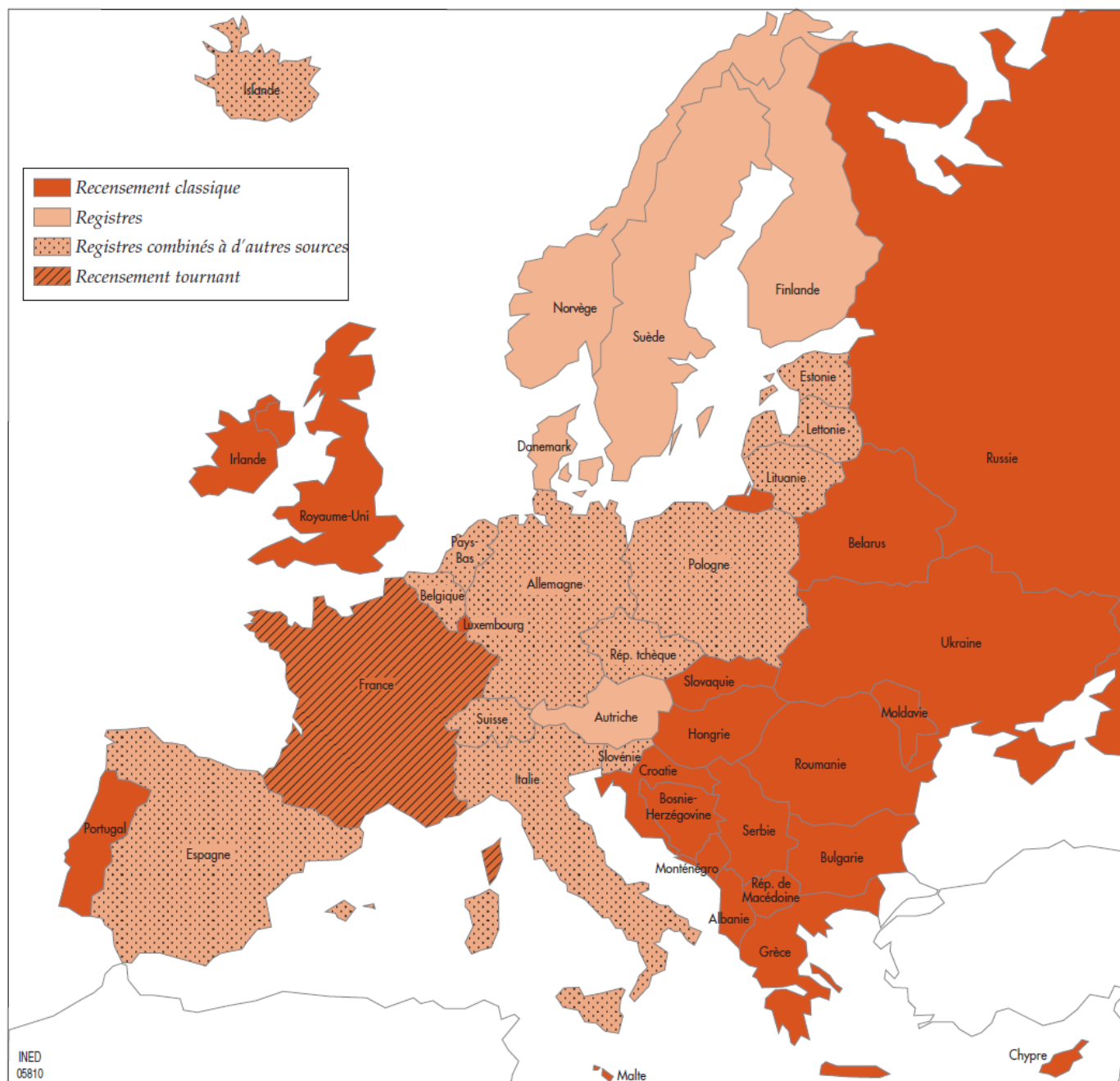
DÉNOMINATION	NOMINATIONS					NOMS	PRÉNOMS	TITRES, QUALIFICATIONS, ÉTAT ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL DES HABITANS.					ÂGE.	OBSERVATIONS.		
	1	2	3						Sans mariage.		Sans mariage.						
			4	5	6				7	8	9	10	11	12			
Le PERCÉ.	1	1	1	1	1	1	Dufocq.....	Jean-Louis.....	Cultivateur, chef de ménage.....	1	1	1	1	1	45 ans.		
						2	Tassart, f Dufocq.....	Marie.....	Sa femme.....					1		32 ans.	
						3	Dufocq.....	Jean-Pierre.....	Cultivateur, leur fils aîné.....	1						30 ans.	
						4	Dufocq.....	Jacques.....	Cordonnier, leur fils cadet.....	1						28 ans.	
						5	Dufocq.....	Louise.....	Leur fille.....			1				17 ans.	
						6	Dufocq.....	André-Pierre.....	Cultivateur, frère du chef de ménage.....	1						36 ans.	
						7	Levasseur.....	Thérèse.....	Domestique.....			1				30 ans.	
						8	Leblanc.....	Philippe.....	Journalier.....	1						49 ans.	A l'hospice pour maladie.
						9	Dubut, f Leblanc.....	Marie.....	Sa femme.....				1			45 ans.	
						10	Aumond.....	Louis.....	Voyag. de commerce.....	1						32 ans.	Absent pour affaires.
						11	Leroy, f Aumond.....	Marie-Jeanne.....	Sa femme.....				1			25 ans.	
						12	Aubry, v Aynem.....	Éléonore.....	Costurière.....				1			48 ans.	Indigente secourue par la charité.
						13	Aynem.....	Jean.....	Son fils.....	1						24 ans.	La précédente est la femme d'un mari décédé.

La TRÉVILLOIS.	1	1	1	1	1	14	Aynem.....	Louise.....	Fille de la précédente.....				1		12 ans.	
						15	Aubry.....	Charles.....	Pêcheur, frère de la précédente.....			1			10 ans.	
						1	Dumont.....	Pierre.....	Marin.....	1					38 ans.	En voyage.
						2	Tassart.....	André.....	Serrurier.....			1			42 ans.	
						3	Tassart.....	Jacques.....	Ouvrier compagnon.....	1					39 ans.	
						4	Martia, f Tassart.....	Adélaïde.....	Sa femme.....				1		34 ans.	
						5	Tassart.....	François.....	Leur fils.....	1					12 ans.	
						6	Tassart.....	Scholastique.....	Leur fille.....				1		10 ans.	
						7	Noël.....	André.....	Tisserand.....	1					50 ans.	
						8	Noël, f Noël.....	Thérèse.....	Sa femme.....				1		40 ans.	
						9	Noël.....	Jules.....	Leur fils.....	1					22 ans.	Sourd-muet.
						10	Simon.....	Thomas.....	Enfant en nourrice.....	1					1 an.	
						11	Pois.....	Louis.....	Serrurier.....	1					28 ans.	
						12	Douin, f Poix.....	Julie.....	Sa femme.....				1		24 ans.	Alliée non danger.
						13	Thomassin.....	Charles.....	Menuisier.....	1					72 ans.	Occupé dans une autre commune.
						14	Dax, f Thomassin.....	Louise.....	Sa femme.....				1		25 ans.	
						15	Doucet.....	Pierre.....	Apprenti.....	1					18 ans.	
						Totaux de la page.....									8	7

Les registres de population

- Registre = liste de noms avec leurs adresses
- Mise à jour difficile
- Pas de registre de population en France
 - Le RNIPP : répertoire national d'identification des personnes physiques (pas d'adresses)
 - Le fichier électoral
 - les fichiers d'assurés sociaux
- Les registres existent dans de nombreux pays d'Europe. Ils sont parfois utilisés pour remplacer les recensements.

Carte - Les méthodes utilisées en 2010 et 2011 par les pays européens pour recenser leur population



Des registres paroissiaux à l'état civil laïc

Mise en place d'un enregistrement continu des naissances, des décès et des mariages :

- Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) : tenue de registre de baptêmes par les autorités religieuses
« Aussi sera faict registre en forme de preuve des baptesmes, qui contiendront le temps de l'heure de la nativite, et par l'extraict dudit registre se pourra prouver le temps de majorité ou minorité et fera plaine foy a ceste fi »
- Ordonnance de Blois (1579) : extension aux décès et aux mariages
- L'état civil devient laïc à partir de 1792.

Objectifs :

- Assurer à chacun une identité et une nationalité
- La statistique comme sous-produit

Département Commune (1)

Commune (2)

Section

Date de la naissance

Jour Mois Année

Rappel. — Il n'y a pas lieu d'établir un bulletin statistique modèle 5 pour les naissances ayant eu lieu hors de la commune

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

BULLETIN
DE NAISSANCE 1995

N° de l'acte

N° d'ordre
du bulletin
de naissance

A. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ENFANT

1 NOM

2 Prénoms

3 Sexe Masculin ☐ 1 Féminin ☐ 2

4 Qualité juridique Légitime ☐ 1 Naturel ☐ 2

Non reconnu ☐ 2
Reconnu par le père seul ☐ 3
Reconnu par la mère seule ☐ 4
Reconnu par le père et la mère ☐ 5

Lorsque la case 5 a été cochée compléter ci-dessous :

Reconnu par le père le par la mère le

5

B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PÈRE

5 NOM (patronymique)

6 Prénoms

7 Né le

8 À

Commune (2)

Département ou pays (3)

9 Profession

Situation (4) ☐ Salaré de l'État ou des collectivités locales ☐ Autre salarié ☐ À son compte ☐

10 Nationalité Française ☐ 1 Étrangère ☐ 2 → préciser

LM-P

CSP-P

NAT-P

C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA MÈRE

5 NOM (patronymique)

6 Prénoms

7 Née le

8 À

Commune (2)

Département ou pays (3)

9 Profession

Situation (4) ☐ Salarée de l'État ou des collectivités locales ☐ Autre salariée ☐ À son compte ☐

10 Nationalité Française ☐ 1 Étrangère ☐ 2 → préciser

11 Domicile Commune (2)

Département ou pays (3)

Numéro et rue

LM-M

CSP-M

NAT-M

DOM-DCM

DEP-DCM

(1) Numéro de la commune au code officiel géographique.
(2) Pour Paris, Lyon, Marseille, indiquer l'arrondissement.
(3) Département métropolitain : code ou nom en clair ; DOM, TOM ou pays étranger : non en clair.
(4) Salaré de l'État ou des collectivités locales : y compris les hôpitaux publics, les PTT, les arsenaux, etc.
non compris les entreprises publiques (SNCF, EDF, banques, etc.).
Autre salarié : y compris les entreprises publiques et les organismes de sécurité sociale.

Suivre au verso

Code département Code commune (1)

Libellé de la commune

N° de l'arrondissement

Section (2)

Type de registre Unique ☐ U Autre ☐ A → préciser

N° de l'acte N° d'ordre du bulletin de naissance

B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ENFANT

NOM de famille

En majuscules, points, accents, odilles, apostrophes. Les tirets, doubles tirets ou espaces entre les voyelles doivent être reproduits.

Déclaration conjointe ☐ OUI ☐ O → date de la déclaration conjointe de choix de nom

de choix de nom ☐ NON ☐ N

Prénoms

Les tirets pour les prénoms composés doivent être reproduits.

Sexe Masculin ☐ M Féminin ☐ F

Né(e) le

Nombre d'enfants issus de l'accouchement

Pour répondre à cette question, tenir compte de tous les enfants issus de l'accouchement (enfants vivants et sans vie)

C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA MÈRE AYANT ACCOUCHÉ

NOM de famille

En majuscules, points, accents, odilles, apostrophes. Les tirets, doubles tirets ou espaces entre les voyelles doivent être reproduits.

Prénoms

Les tirets pour les prénoms composés doivent être reproduits.

Née le

A

Libellé de la commune

N° de l'arrondissement

Département (3)

Pays pour l'étranger

Activité principale En emploi ☐ 1 Au chômage ☐ 2 Étudiante ☐ 3 Retraitée ☐ 4 Autre situation ☐

(y compris congé maternité ou maladie)

Pour les personnes en emploi ou au chômage, préciser la profession

Profession

(si au chômage, indiquer la cause principale)

Situation professionnelle Salaré de la fonction publique (4) ☐ 1 Autre salariée ☐ 2 À son compte ☐

Nationalité Française ☐ 1 Étrangère ☐ 2 → préciser le pays

Domicile

Numéro et lieu-dit

Libellé de la commune

N° de l'arrondissement

Département (3)

Pays pour l'étranger

Conditions de l'accouchement Dans un établissement de santé (hôpital, clinique, maternité) ou maison de naissance ☐

A domicile (y compris d'une tierce personne) ☐ 2

Dans un autre lieu ☐ 3

La mère ayant accouché a-t-elle eu d'autres enfants

OUI ☐ O → combien

nés vivants ?

Date de la précédente naissance d'enfant vivant

NON ☐ N

jour

D. MARIAGE DES PARENTS

12 **Célébré le** Jour, mois, année

13 **À** Commune (1)
Département ou pays (2)

E. AUTRES RENSEIGNEMENTS

14 **Lieu de l'accouchement** Domicile (logement privé, ...) ☐ 1
Établissement spécialisé (maternité, ...) ☐ 2
Autres lieux ☐ 3

15 **Assistance reçue par la mère** Médecin et sage-femme ☐ 1
Médecin seul (gynécologue, ...) ☐ 2
Sage-femme seule ☐ 3
Aucune assistance médicale ☐ 4

16 **Type d'accouchement** Pour renseigner cette question, tenir compte de tous les enfants issus de l'accouchement (enfants vivants et enfants sans vie)

Naissance simple ☐

Naissance multiple { jumeaux ☐
triples ☐
quadruplés ou plus ☐

17 **La mère a-t-elle eu d'autres enfants nés vivants ?**

OUI ☐ → combien , compléter le tableau ci-dessous en commençant par l'aîné.

NON ☐

DATE DE NAISSANCE			DATE DE NAISSANCE			DATE DE NAISSANCE		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année
1			5			9		
2			6			10		
3			7			11		
4			8			12		

(1) Pour Paris, Lyon, Marseille, indiquer l'arrondissement.
(2) Département métropolitain : code ou nom en clair.
DOM, TOM ou pays étranger : nom en clair.

Visa n° BEA001Ec05 du Ministre de l'Économie (INSEE) valable pour l'année 1995. Enquête statistique obligatoire (loi n° 81-711 du 7 juin 1981 modifiée, sur l'obligation de la coordination et le secret en matière de statistiques) : tout défaut de réponse ou une réponse écartée comme inexacte peut entraîner l'application d'une peine d'amende. Questionnaire confidentiel, destiné à l'INSEE.

• Les questions 6 à 12 sont couvertes par la loi n° 81-711.
• Les autres indications sont entrées par l'INSEE pour la tenue à jour du répertoire national d'identification des personnes physiques.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantissant aux individus un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Ce droit d'accès peut être exercé jusqu'en 1997 auprès des Directions Régionales et Services Régionaux de l'INSEE.

1995

L'officier de l'état civil

D. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PÈRE OU À LA MÈRE N'AYANT PAS ACCOUCHÉ

NOM de famille
En majuscules, points, accents, cédilles, apostrophes. Les tirets, doubles tirets ou espaces entre les vocables doivent être reproduits.

Prénoms
Les tirets pour les prénoms composés doivent être reproduits.

Sexe Masculin ☐ M Féminin ☐ F

Né(e) le Jour, mois, année

À Libellé de la commune

N° de l'arrondissement Département (1) DOM-COM

Pays pour l'étranger

Activité principale En emploi ☐ 1 Au chômage ☐ 2 Étudiant(e) ☐ 3 Retraité(e) ☐ 4 A
(y compris congé maternité ou maladie)

Profession
(si au chômage, indiquer l'ancienne profession)

Situation professionnelle Salarié(e) de la Fonction publique (2) ☐ 1 Autre salarié(e) ☐

Nationalité Française ☐ 1 Étrangère ☐ 2 → préciser le pays

Domicile Numéro, voie, lieu-dit

Libellé de la commune

N° de l'arrondissement Département (1) DOM-COM

Pays pour l'étranger

E. RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA FILIATION

Les parents sont-ils ? Mariés ☐ 1 → oui, date du mariage
Pacsés ☐ 2 → oui, date du Pacs
En concubinage ou union libre ☐ 3
Dans une autre situation (célibataire, veuf(ve), etc.) ☐ 4

Acte de reconnaissance

Par le père le Jour, mois, année

Par la mère le Jour, mois, année

Conjointement par le père et la mère le Jour, mois, année

Conjointement par les deux mères le Jour, mois, année

Accouchement anonyme, enfant trouvé OUI ☐ O NON ☐ N

(1) Départements métropolitains : code sur 2 positions. Pour l'outre-mer, ajouter le code en 3^{ème} position (Outre mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Terres Australes et Antarctiques Françaises).

(2) État, territoriale, hospitalière ; non compris les entreprises publiques.

La statistique des causes de décès : le certificat de décès recommandé par l'OMS

INTERNATIONAL FORM OF MEDICAL CERTIFICATE OF CAUSE OF DEATH

Cause of death		Approximate interval between onset and death
I		
Disease or condition directly leading to death*	(a)	
	due to (or as a consequence of)	
Antecedent causes	(b)	
Morbid conditions, if any, giving rise to the above cause, stating the underlying condition last	due to (or as a consequence of)	
	(c)	
	due to (or as a consequence of)	
	(d)	
II		
Other significant conditions contributing to the death, but not related to the disease or condition causing it		
		
<i>*This does not mean the mode of dying, e.g. heart failure, respiratory failure. It means the disease, injury, or complication that caused death.</i>		

Code département Code commune (1)

Libellé de la commune

N° de l'arrondissement
Paris, Lyon, Marseille

Section (2)

Type de registre Unique ☐ U Autre ☐ A → préciser

N° de l'acte N° d'ordre de l'avis de décès

B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DÉFUNT

Date du décès *Jour, mois, année*

Sexe Masculin ☐ M Féminin ☐ F

Né(e) le *Jour, mois, année*

À Libellé de la commune

N° de l'arrondissement Département (3) DOM-COM

Pays pour l'étranger

Activité principale Retraité(e) ☐ 1 En emploi ☐ 2 Au chômage ☐ 3 Autre situation ☐ 4
(y compris congé maternité ou maladie)

Profession ou ancienne profession
(Si au chômage, retraité(e) ou autre situation, indiquer l'ancienne profession)

Situation professionnelle Salarié(e) de la fonction publique (4) ☐ 1 Autre salarié(e) ☐ 2 À son compte ☐ 3

Nationalité Française ☐ 1 Étrangère ☐ 2 → préciser le pays

Domicile Numéro, voie, lieu, etc.

Libellé de la commune

N° de l'arrondissement Département (3) DOM-COM

Pays pour l'étranger

Situation conjugale au moment du décès Marié(e) ☐ 1 Pacsé(e) ☐ 2 En concubinage ou union libre ☐ 3
Dans une autre situation (célibataire, veuf(ve), divorcé(e), etc.) ☐ 4

C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DÉCÈS

Lieu du décès Famille du défunt ou d'une tierce personne ☐ 1 Établissement de santé public ☐ 4
(hors Ehpad, maison de retraite) Établissement de santé privé ☐ 5
Ehpad, maison de retraite ☐ 2 Autre lieu ☐ 6
Voie ou lieu public ☐ 3

Le certificat médical confidentiel de décès a-t-il été fourni ? OUI ☐ O NON ☐ N

Volet
non-
confid
entiel

2023

INFORMATIONS RELATIVES AU DÉFUNT

Commune de décès :

Code postal :

Commune de domicile :

Code postal :

 Date de décès : ☐ date réelle OU ☐ constatée

Sexe :

☐ masculin

☐ féminin

Date de naissance :

CAUSES DU DÉCÈS
PARTIE I
Maladie(s) ou affection(s) morbide(s) ayant directement provoqué le décès.
Il s'agit de la maladie, du traumatisme, de l'intoxication, de la complication ayant entraîné la mort (et non du mécanisme de décès comme une syncope, un arrêt cardiaque...).

 Intervalle entre le début du processus morbide et le décès
En heures, jours, mois ou ans

a)

due à ou consécutive à : b)

due à ou consécutive à : c)

due à ou consécutive à : d)

La dernière ligne remplie doit correspondre à la cause initiale
PARTIE II
Autres états morbides, facteurs ou états physiologiques (grossesse...) ayant contribué au décès, mais non mentionnés en Partie I
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (cocher la case appropriée pour chaque point)
LIEU DU DÉCÈS

- | | |
|--|--|
| ☐ Domicile (du défunt ou autre) | ☐ Établissement de santé public |
| ☐ EHPAD, maison de retraite | ☐ Établissement de santé privé |
| ☐ Voie publique | ☐ Établissement pénitentiaire |
| | ☐ Autre lieu ou indéterminé |

MORT SUBITE S'agit-il d'un décès brutal et inattendu, évocateur de mort subite* ?

- ☐
- oui
- ☐
- non
- ☐
- ne sait pas

* décès non traumatique (adulte, enfant, nourrisson) avec mode de survenue brutal (en moins d'une heure ou probablement) et inattendu (exclusion des maladies chroniques ou stade terminal)
CIRCONSTANCES APPARENTES DU DÉCÈS

- | | |
|---|--|
| ☐ Mort naturelle | ☐ Faits de guerre |
| ☐ Accident | ☐ Complications de soins médicaux, chirurgicaux |
| ☐ Suicide | ☐ Investigations en cours |
| ☐ Atteinte à la vie d'autrui | ☐ Indéterminées |

EN CAS DE MORT VIOLENTE (accidentelle, délictuelle, suicidaire, criminelle)

Précisez le lieu de survenue de l'événement déclencheur :

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Domicile | ☐ Lieu de sport | ☐ Voie publique |
| ☐ Commerce | ☐ Local industriel, chantier | ☐ Exploitation agricole |
| ☐ Établissement accueillant du public | ☐ Autre lieu ou indéterminé | |

GROSSESSE La femme décédée était-elle enceinte ?

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ non, pas au cours de l'année précédant le décès | ☐ pas au moment du décès, mais grossesse terminée depuis 42 jours ou moins | ☐ pas au moment du décès, mais grossesse terminée depuis plus de 42 jours et moins d'1 an |
| ☐ oui, au moment du décès | ☐ ne sait pas | |

 La grossesse a-t-elle contribué au décès ? ☐ oui ☐ non ☐ ne sait pas

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE Le décès est-il survenu lors d'une activité professionnelle* ?

- ☐
- oui
- ☐
- non
- ☐
- ne sait pas

* toute activité source de revenu (y compris au domicile), les trajets domicile-travail, les déplacements professionnels, etc.
RECHERCHE DE LA CAUSE DU DÉCÈS

Une recherche de la cause du décès a-t-elle été demandée ?

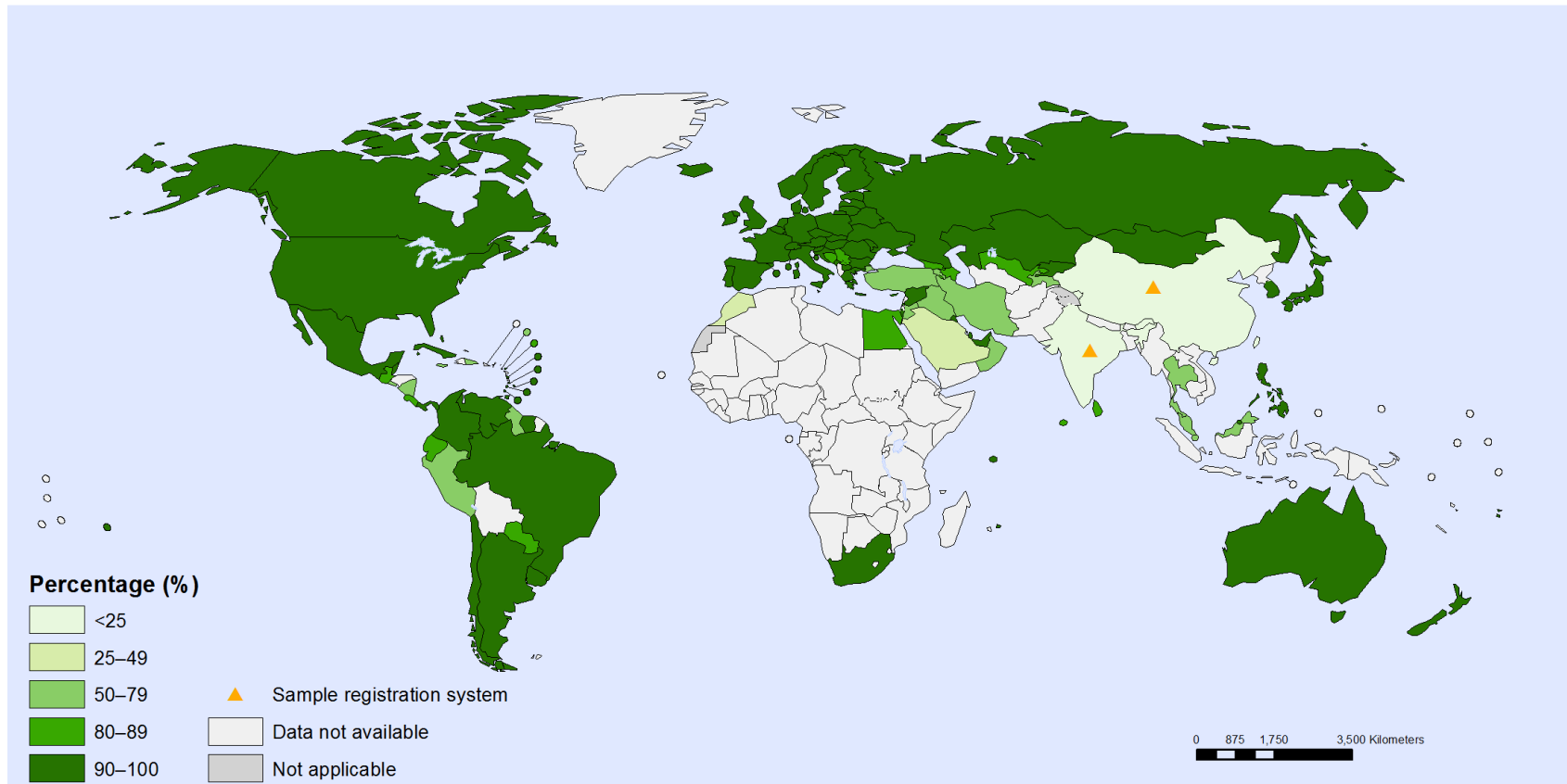
- ☐
- oui, recherche médicale
- ☐
- oui, recherche médico-légale
- ☐
- non

Si oui, un volet médical complémentaire sera établi ultérieurement par le médecin ayant réalisé le diagnostic des causes de décès
SIGNATURE Nom lisible et cachet obligatoire du médecin

 Volet
confid
entiel

2017

Civil registration coverage of cause of death (%), 2005–2011



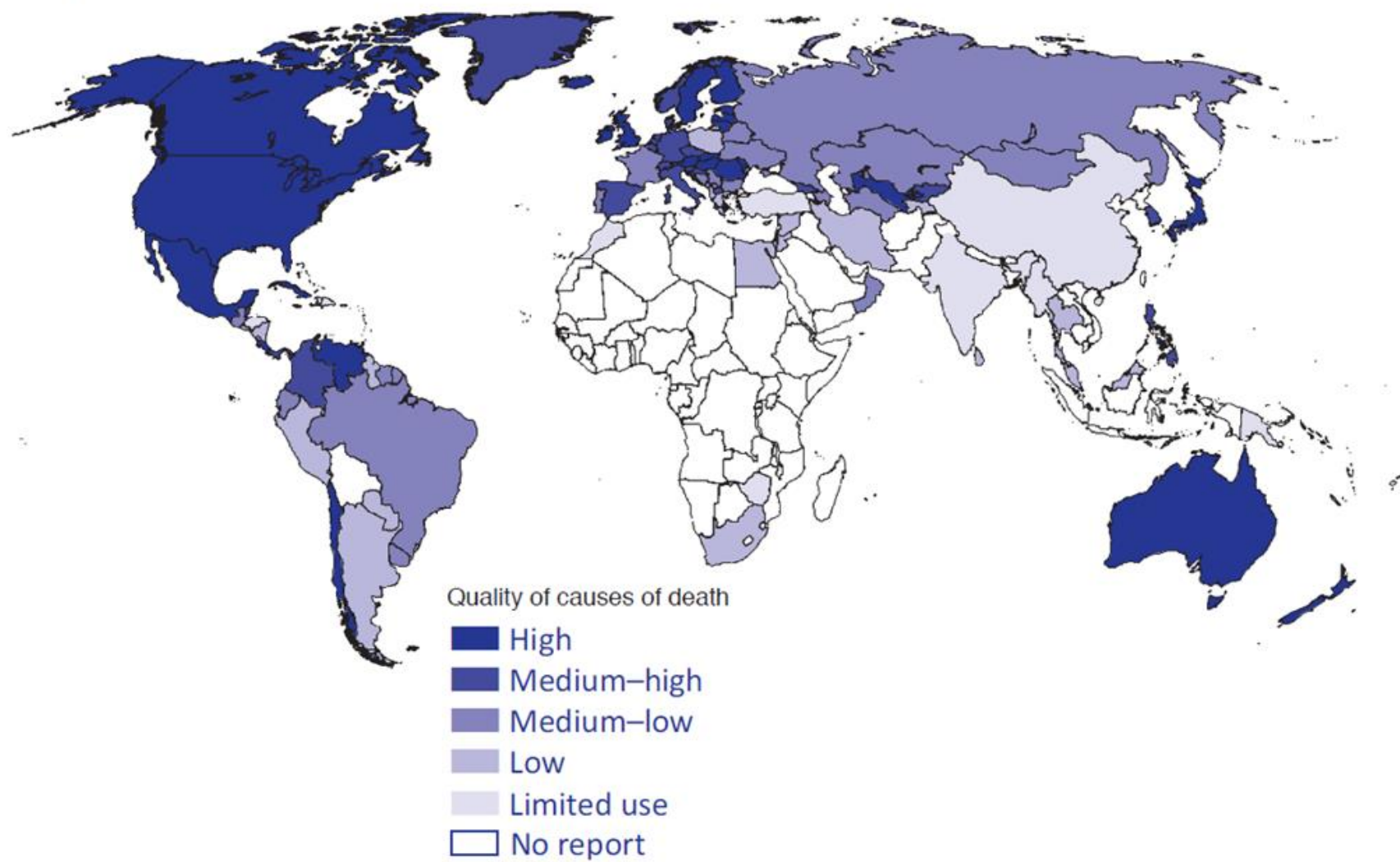
The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the World Health Organization concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. Dotted and dashed lines on maps represent approximate border lines for which there may not yet be full agreement.

Data Source: World Health Organization
Map Production: Public Health Information
and Geographic Information Systems (GIS)
World Health Organization



© WHO 2013. All rights reserved.

Figure 1.2 Quality of globally available information on causes of death



Les enquêtes spécifiques

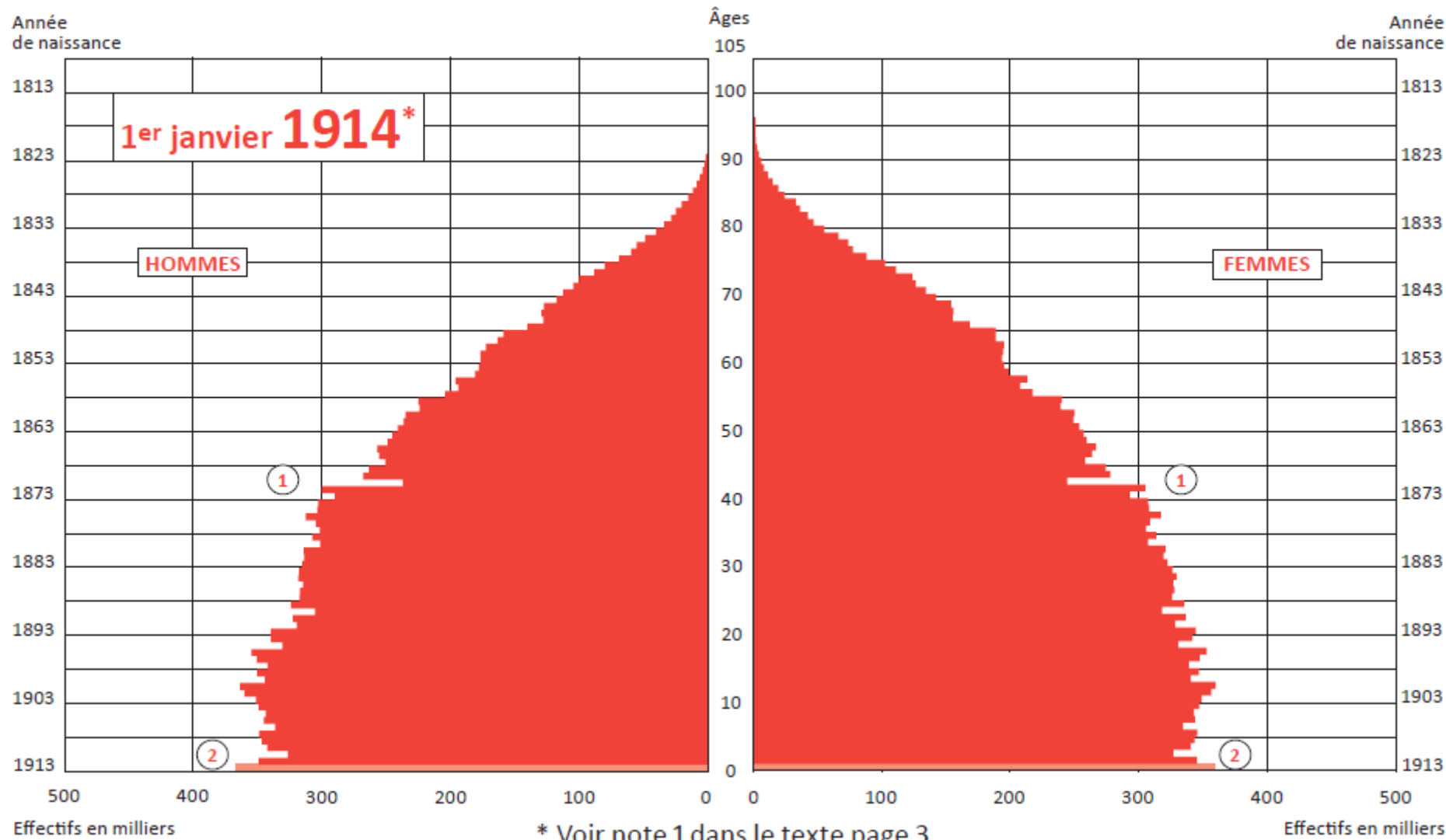
- Questionnaire administré à un échantillon « représentatif » d'une population
- Mode d'administration : face-à-face, téléphone, internet, auto-administré
- Temporalité : transversal rétrospectif, suivi longitudinal, transversal répété

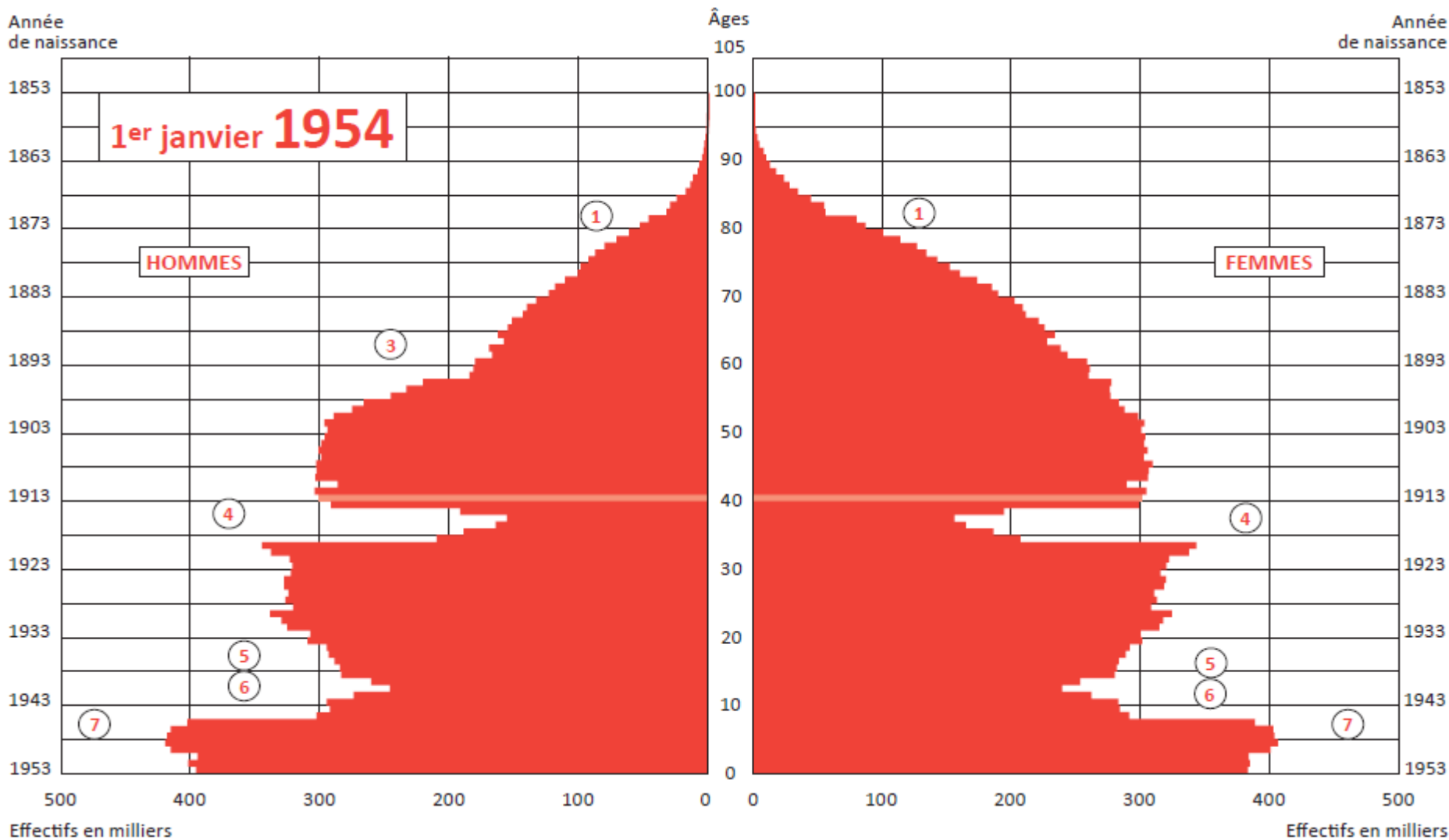
Quelques exemples d'enquêtes

<https://www.ined.fr/fr/recherche/enquetes/enquetes-ined/>

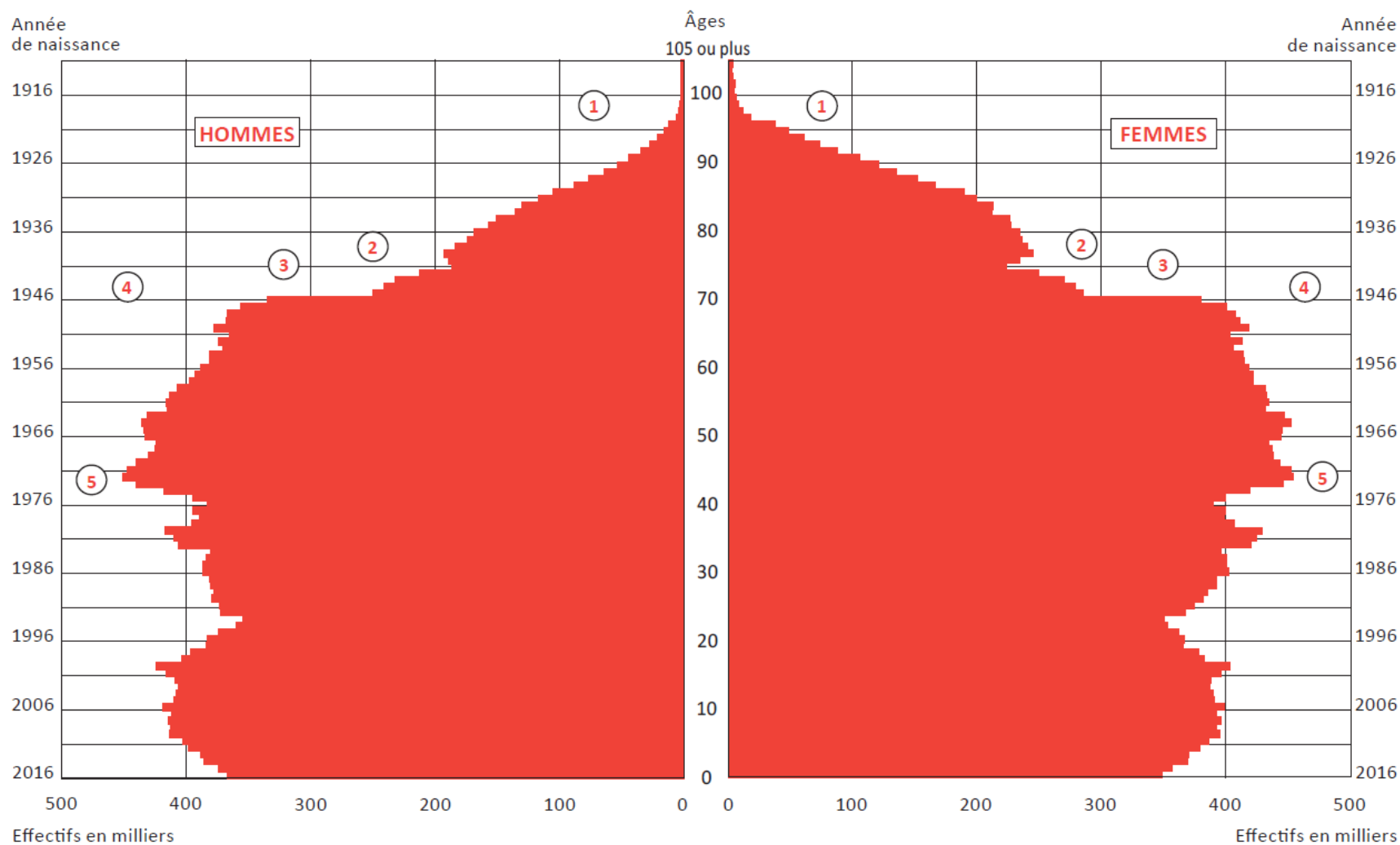
- Enquête « Etude des relations familiales et intergénérationnelles » (ERFI)
- Enquête sur les violences (Virage)
- Enquête « Contexte de la Sexualité en France »
- Enquête sur le choix du conjoint (EPIC)
- Enquête TeO (trajectoire et origines des immigrés/descendants d'immigrés)
- Enquête CARE (santé et incapacités)
- Enquête SHARE (santé et retraite en Europe)
- Enquête auprès des personnes sans domicile
- Etc.

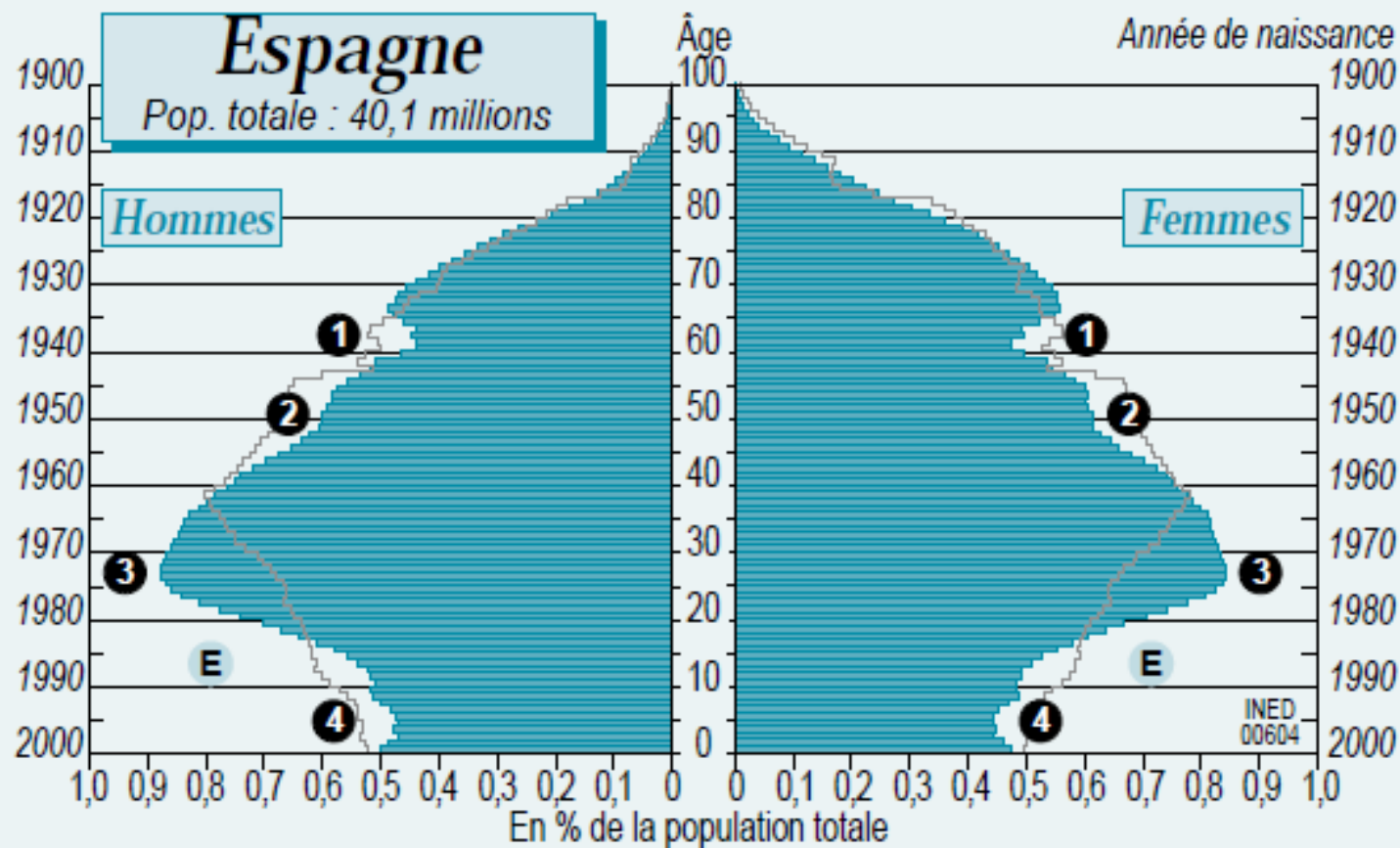
Pyramide des âges de la France : évolution de 1914 à 2014





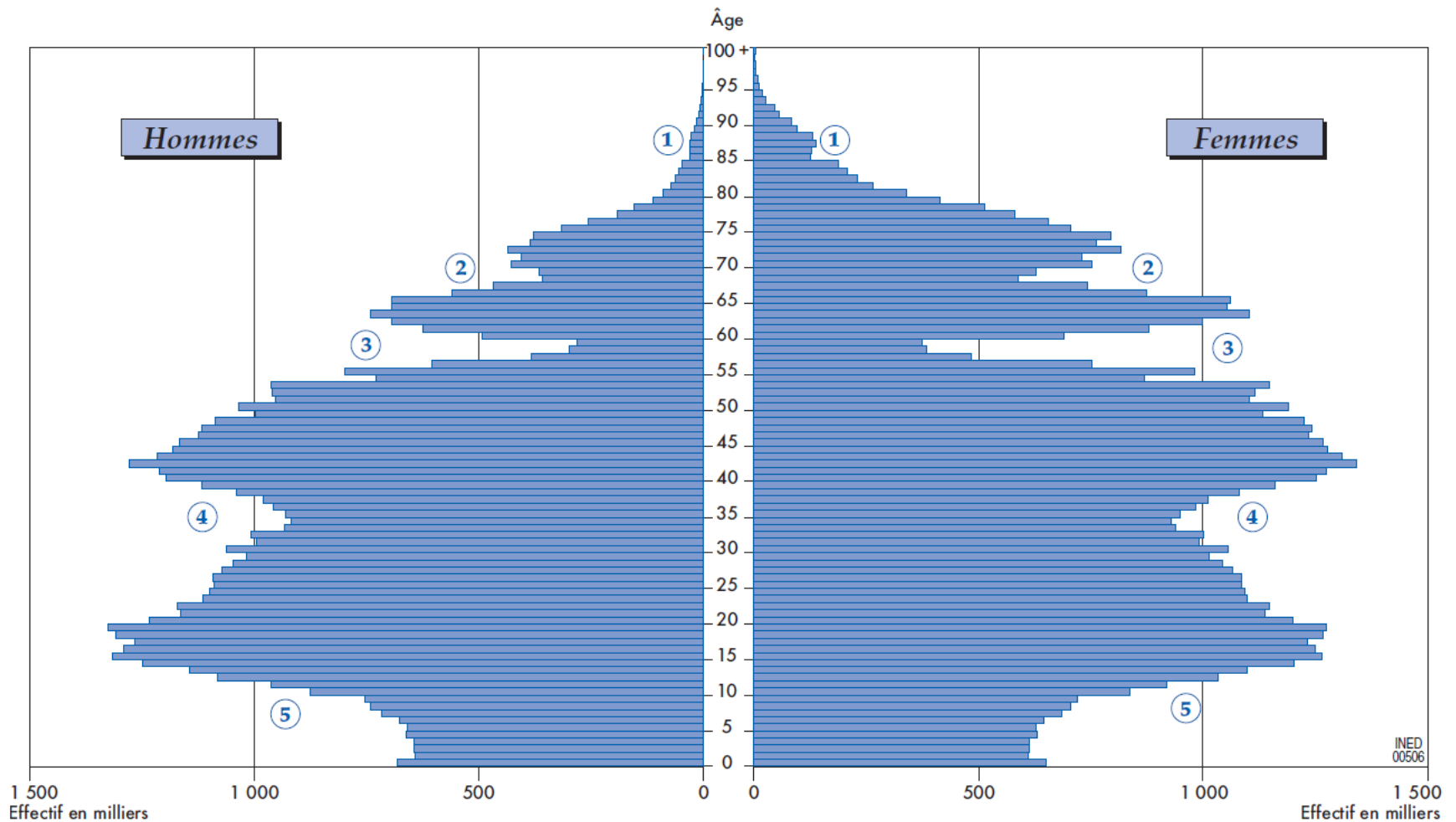
Population de la France - Évaluation provisoire au 1^{er} janvier 2017





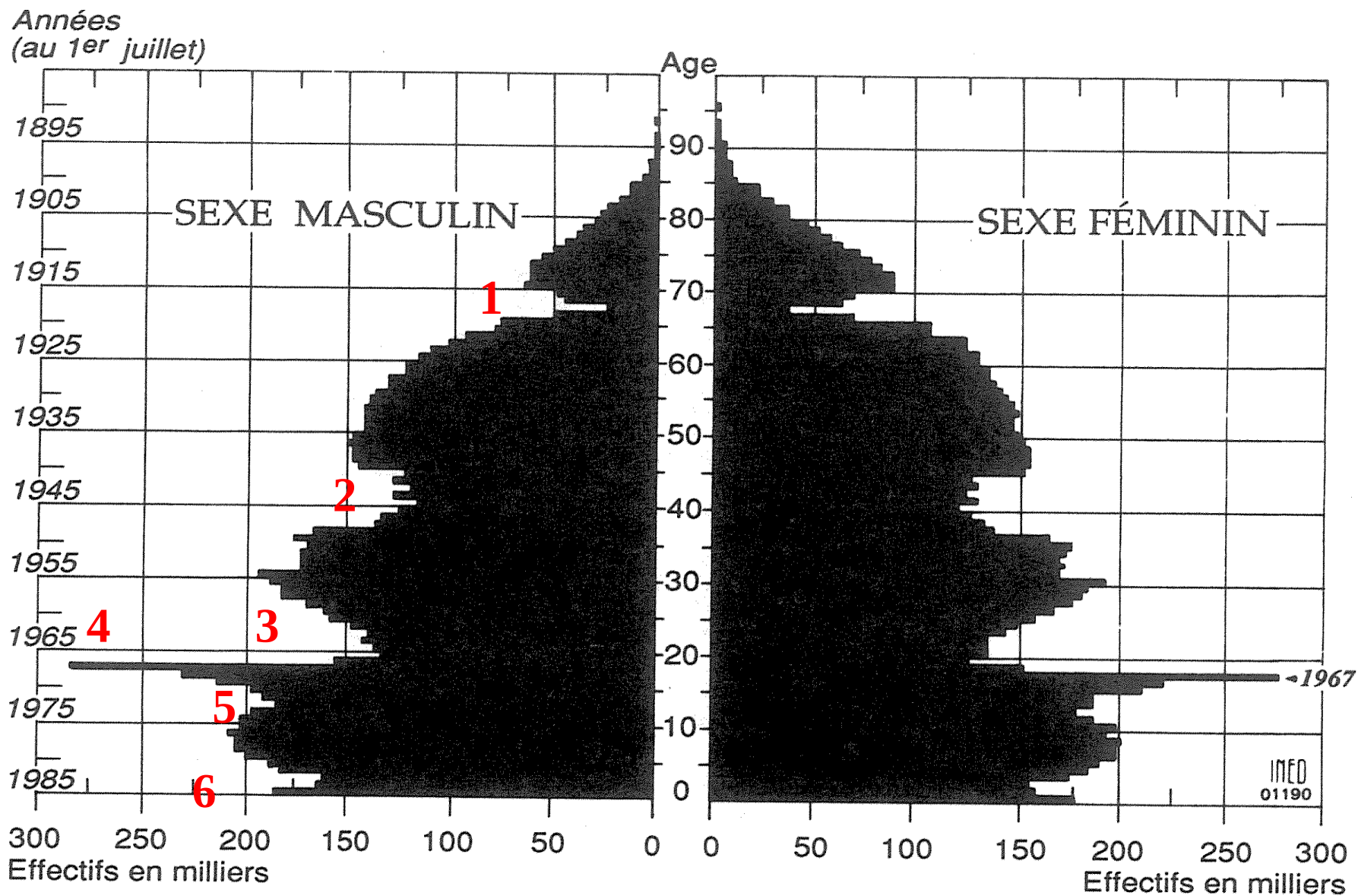
- ❶ Guerre civile.
- ❷ Forte émigration.
- ❸ Fin de la fécondité élevée.
- ❹ Fécondité très basse.

Figure 2 - Pyramide des âges de la Russie en 2002



Source: Recensement de 2002.

Roumanie (1985)



Maroc (1960)

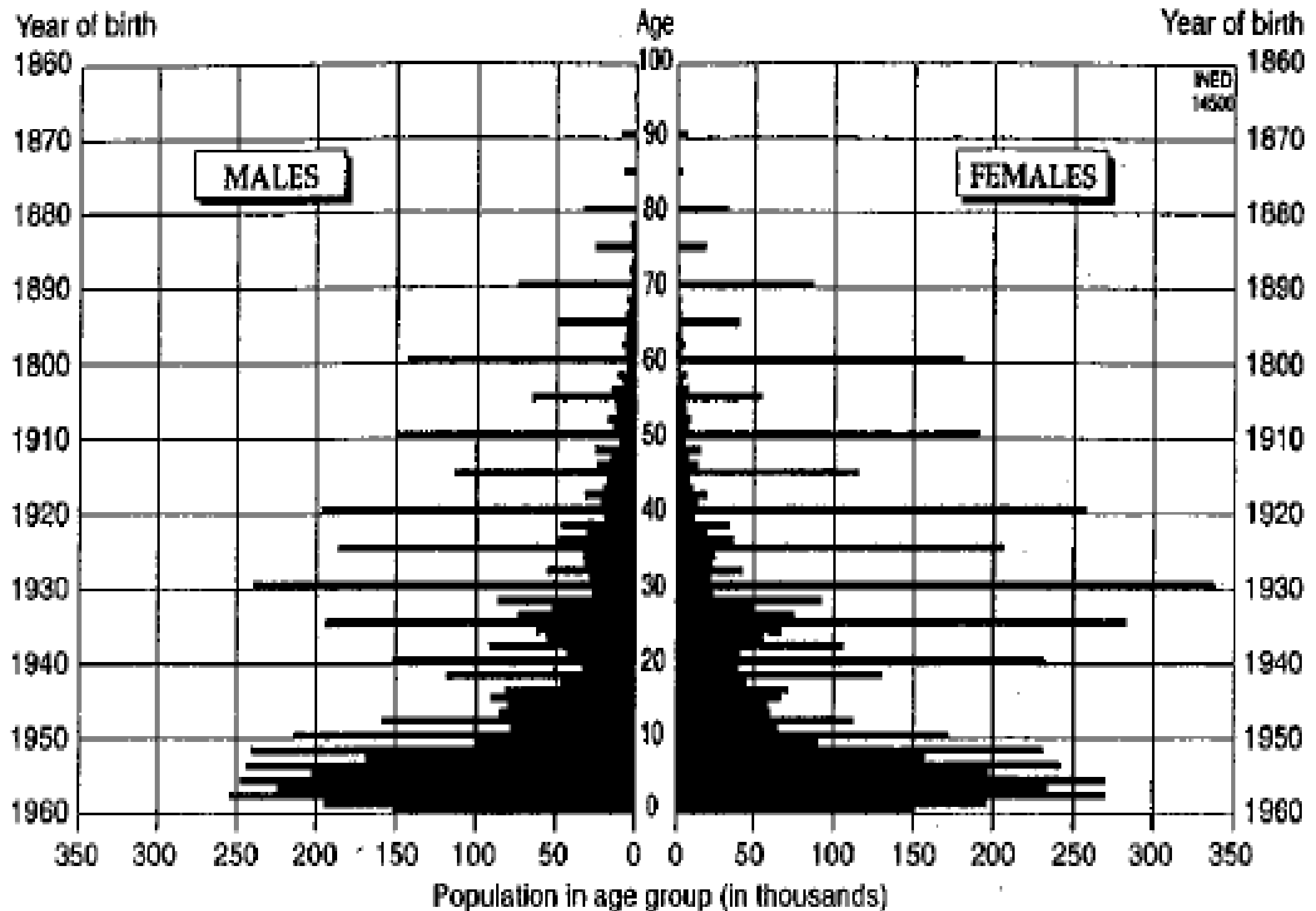


FIGURE 4-4 Moroccan population pyramid based on the 1960 census data.